

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 15 Février 2010**

L'an deux mille dix, le quinze février, le Conseil de la Communauté de Communes du Sauveterrois s'est réuni à la salle des fêtes de Mourens, sur convocation de Monsieur Yves d'Amécourt, Président.

Présents : *Christiane FOUILHAC, Christophe DUARTE (Castelviel), Patrick MAUMY, Christiane DULONG (Daubèze), Didier LAMOUREUX, Gilles GALLES (Gornac), Denis MODET, Bruno LIMOUZIN (Mourens), Serge DURU, Éric TINTURIER (Saint Brice), Bernard REBILLOU, Jean GOUDIN, (Saint Félix de Foncaude), Francis LAPEYRE, Chantal DALLA LONGA (Saint Hilaire du Bois), André GOUACHE, Martine LOPEZ (Saint Martin du Puy), Nicole BONNAMY, Henri HONEGGER (Saint Sulpice de Pommiers), Yves d'AMÉCOURT, Luc HERAULT, Marie-José LAWATHER, Claude LUMEAU (Sauveterre de Guyenne), Philippe PAGOTTO Denis MARNIESSE (Caumont), Anne CATHERINEAU, Catherine DAKIR (Coirac) Sylvianne LANGEL, Jean Marie VIAUD (Mauriac), Daniel BARBE, Florent MAYET, Corinne BALAN pv à Daniel BARBE (Blasimon), Jean Paul POUJON, Emmanuel BATAILLE (St Martin de Lerm). Yves RAYNE pv à Yves d'Amécourt (Cleyrac).*

Absents : Gilles BUSSAC (Sauveterre de Guyenne), Bernadette BOGET (Cleyrac)

Auditeurs libres :

Le Conseil est accueilli par le Maire de la Commune et son Conseil Municipal.

L'appel est réalisé par Martine Cauhapé, une feuille de présence circule pour inscrire les personnes présentes en tant qu'auditeurs libres.

M. le Président excuse l'absence de Philippe BRY et lui adresse ses condoléances au nom du Conseil Communautaire à la suite du décès de sa maman.

Monsieur le Président demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au dernier compte-rendu de la réunion.

Aucune modification n'est apportée, le compte rendu est ensuite adopté à l'unanimité.

Mme Elisabeth CHARRON est nommée secrétaire de séance.

PRESENTATION DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION par la Mission Locale et Pôle Emploi

Sur demande de M. le Préfet, M. Patrick SEQUIER (Mission Locale) et M. Nicolas MOREAU (Pôle Emploi) présentent le nouveau contrat unique d'insertion (CUI) à l'ensemble des élus par un diaporama commenté.

En comparant les chiffres de décembre 2008 à décembre 2009, on constate une augmentation de 35 % de demandeurs d'emploi dans la tranche de – de 26 ans sur le secteur du sud gironda, taux

similaire sur le secteur de la Cdc de Sauveterre (36 %), toutes catégories confondues. Comparé au taux d'aquitaine (17 %) et au département (17.3 %), ce taux reste élevé.

Devant ce constat, en lien avec la mission locale qui s'occupe de l'insertion des jeunes des 16-25 ans, il est présenté le nouveau Contrat Unique d'Insertion applicable au 1^{er} janvier 2010.

Messieurs SEQUIER et MOREAU sont venus promouvoir ce nouveau contrat qui remplace l'ensemble des autres contrats aidés.

Il est rappelé les conditions générales pour bénéficier des aides de l'Etat.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre :

Nicolas MOREAU, Pôle Emploi de Langon au 05.57.98.02.68
Patrick SEQUIER, Mission Locale Sud Gironde à Langon au 05.57.980.980

OPAH Développement Durable, Dossiers SIPHEM

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes par délibération en date du 30 mars 2009 a mis en place un fonds d'intervention de 2,5 % pour les dossiers de logements conventionnés dans le cadre d'une OPAH.

Trois dossiers ont été validés par l'ANAH, le montant demandé à la collectivité s'élève pour chacun d'entre eux à :

- M. Marzac de Sauveterre 1200 € (sortie d'insalubrité)
- M. Duret Alain de St Sulpice de Pommiers 360 € (ford énergie)
- Mme. Journot Renée de St Martin du Puy 1 212 € (ford énergie)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide

- de réserver la somme de 2 772 € représentant la subvention attribuée
- et à verser à chacun la somme attendue.

ENFANCE JEUNESSE – Convention BAFA

Daniel Barbe informe que le Carnaval du territoire aura lieu le samedi 13 mars sur le thème « les Duos Célèbres » et invite les membres à communiquer et à venir à cette manifestation. Le rendez-vous est fixé à 15 h à l'école primaire de Sauveterre.

A la suite, il est présenté la nouvelle convention BAFA. (brevet aux fonctions d'animateur)

En effet, le contrat signé avec la CAF permet de financer 2 formation au BAFA ou BAFD / an. Cette nouvelle convention permet d'assouplir le règlement afin de pouvoir bénéficier du dit financement.

La principale modification réside dans le fait que le versement de l'aide s'effectuera après la fin de chaque session de formation et non plus à l'obtention du diplôme final.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne l'accord au Président pour signer et mettre en application la nouvelle convention BAFA.

OTEM, demande d'acompte

Suite à une demande du Conseil d'administration de l'OTEM et pour palier un manque passager de trésorerie, M. le Président demande à l'assemblée l'autorisation de verser à l'OTEM un acompte sur la participation de l'année 2010. Le montant demandé s'élève à 6000 €.

Nicole Bonnamy informe que le montant annuel versé à l'OTEM s'élève à 36 000 €.

Daniel Barbe explique que le Conseil Général a pris du retard dans la signature de la délégation de service public pour la gestion du Domaine du lac de Blasimon. Cette signature est prévue pour fin mars seulement ; C'est pour cela que l'OTEM se trouve en difficulté de trésorerie et demande aux collectivités une avance sur la participation de l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de verser l'acompte demandé (6 000 €) à l'OTEM qui sera déduit sur l'appel annuel 2010.

SIGNALETIQUE - GROUPEMENT DE COMMANDE

Par courrier du 26 janvier, les membres du « Groupement de Commande signalétique Entre-Deux-Mers », signale que par délibération du 2 décembre 2009, la Communauté de Communes de l'Entre Deux Mers Ouest souhaite intégrer le groupement de commande.

Par principe, le comité de pilotage avait accepté le fait que ces communautés de Communes du canton de Branne puissent rejoindre le groupement sous 3 conditions :

- le respect de la charte
- que le calendrier soit respecté
- et que le paiement soit réalisé directement au cabinet Géo Foncier Conseil

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte que les communes du canton de Branne qui le souhaitent rejoignent le groupement de commande Signalétique.

Avancement dossier :

Maintenant que le recensement de l'existant est terminé, il reste une partie du recensement des besoins en panneaux. Encore 3 communes sur notre territoire n'ont pas retournés les fiches. Cela devient urgent pour avoir une estimation budgétaire.

Changement de délégué au groupe de Pilotage Signalétique:

A la demande d'André Gouache, et avec l'accord de Nicole Bonnamy, M. le Président propose que Nicole Bonnamy remplace André Gouache au comité de Pilotage. En effet, cette mission relève de la compétence « tourisme ».

Le conseil communautaire donne son accord à l'unanimité.

Le prochain comité de pilotage signalétique aura lieu le 8 mars au RSP à Sauveterre

ADMISSION EN NON VALEUR

Mme Tringali, notre trésorière nous informe qu'elle n'a pas pu procéder au recouvrement d'une pièce sous le nom de redevable CAZAURAND Christophe et Chantal pour la somme de 86.25 € et nous demande en conséquence l'admission en non-valeur cette pièce ; prestation concernant l'accueil de loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte :

- *De porter la somme de 86.25 € en non valeur*
- *De prévoir les crédits budgétaires nécessaires à cette opération d'ordre.*

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Statuts SIPHEM :

Suite au retrait des communes de Ruch et Mérignas, le SIPHEM en profite pour revoir et compléter ses statuts.

Il est distribué le premier travail de la commission et il est demandé à chaque Communauté de Communes de leur faire part de nos observations.

M. le Président rappelle les compétences actuelles inscrites dans les statuts :

- L'étude du parc immobilier tant public que privé
- L'étude des contraintes géographiques, physiques, industrielles et commerciales
- La mise en place d'un programme :
 - local de l'habitat et d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat de réhabilitation des logements
 - d'équipements publics

Dans l'ensemble, le conseil a relevé que les modifications permettent son la traduction de ce que le SIPHEM réalise actuellement.

Cependant, pour le point n° 9, il est demandé de préciser par une annexe la liste des prestations qui seront payantes et à quelle hauteur ? Le conseil communautaire ne comprend pas que les prestations soient payantes pour les communes adhérentes.

Création d'un Syndicat Mixte pour porter le SCoT

Daniel Barbe fait part d'un compte rendu de la réunion du 13 Février. Le syndicat mixte aura pour nom « SCoT SUD GIRONDE », il regroupera 14 Communautés de communes.

La représentativité sera de 3 membres titulaires (avec 3 membres suppléants) par communauté des communes. La contribution sera, comme convenu, de 0.50 € /habitant suivant la population DGF pour une durée de 5 ans.

Informations diverses

- Le site internet est prêt :

Didier Lamouroux informe que le site a été réalisé gratuitement puisque c'est un dérivé du site du Pays du Haut EDM. Le but est qu'il soit en lien avec l'ensemble de nos communes qui ont ou auront un site. Vous pouvez le consulter sur www.sauveterrois.fr

- Le bilan du Relais des Services Publics 2009 est consultable sur le site.

Retour de la commission Voirie :

Serge Duru indique que la commission s'est réunie ce jour et qu'il a été présenté un premier estimatif des travaux à réaliser. Une prochaine réunion a été fixée au 1^{er} mars à 15 h (avant la réunion bureau).

M. Le Président informe des dates des prochaines réunions.

Commission Voirie : Lundi 1^{er} mars 2010 à 15 h

Réunion SIPHEM : Lundi 1^{er} mars 2010 à 17 h (PLH)

Bureau : Lundi 1^{er} mars 2010 à 18 h 30 (Présentation du compte administratif)

Conseil Communautaire : Lundi 15 mars 2010 à 18 h 30 à Caumont (Vote du CA et compte de gestion)

Bureau : Lundi 31 mars 2010 à 18 h 30 (Présentation du budget)

Conseil Communautaire : Lundi 12 avril 2010 à 18 h 30 (Vote du budget)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 h 00.